

Manoeuvre et ouvrier du btp (H/F)

83200 TOULON [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 3 mois

L'entreprise

Entreprise de gros œuvre

Le poste

Sous la direction du chef de chantier, l'ouvrier manœuvre doit réaliser un certain nombre d'actions. Ses fonctions et responsabilités sont variées :

- Assister les ouvriers spécialisés sur les chantiers ;
- Approvisionner les zones d'expédition, de stockage ou de production ;
- Préparer les produits d'assemblage (béton, pâtes de scellement, résines) ;
- Manier des outils de chantier (marteau-piqueur, transpalette, diable, brouette, pioche, barre à mine, pelle) ;
- Démolir un élément d'ouvrage ;
- Déblayer et remblayer une zone de travaux ;
- Respecter les consignes et les délais de production ;

Travailler avec le Groupe Actual vous donne accès à de nombreux avantages tels que :
Votre espace dédié sur le site du groupe ACTUAL et une application mobile pour des fonctionnalités toujours à portée de main

Un livret d'épargne garanti rémunéré 12 % par an (1 % par mois), 100 % flexible disponible à tout moment, 100 % garanti par l'état

Une majoration de votre salaire brut d'environ 20% (10% IFM et 10% congés payés)

Un accès à un coffre-fort COFFREO (dématérialisation de vos documents)

Un accès au FASTT (une aide financière sur les accès au logement, location de voiture, garde enfants, permis de conduire et autres)

Un accès aux formations professionnelles

Le profil recherché

Le métier de manœuvre est physique. Le candidat doit ainsi avoir une forme physique optimale pour transporter les lourdes charges et se mouvoir toute la journée. Il doit également posséder les compétences et qualifications suivantes :

- être agile de ses mains ;
- appliquer scrupuleusement les normes d'hygiène et de sécurité ;
- être capable de travailler en équipe ;
- savoir lire un plan simple d'exécution ;
- être investi ;
- bien connaître l'univers du bâtiment.